



OBJET Vote du compte Administratif 2014 du CCAS

Réf. 2015 - 52

- feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**SEANCE DU 14 avril 2015
A 20H00**

Le Conseil d'administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Laurence NIQUET, Jean-François BOCQUET, Daniel AUDIBERT, Agnès BRUNOT, Marie-Noëlle MINARD, Viviane ESCARAVAJAL, Marcelle FOSSOUX, Virginie NEUENSCHWANDER,.

Représentés : Olivier VORMS (pouvoir à Marcelle FOSSOUX),

Absent : Viviane JEANTET ; Jean-Philippe TAVARES, Louis MARIN-LAMELLET

Secrétaire de séance : Agnès BRUNOT

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de conseillers présents : 5

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 4

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-31, L 1612-12 et suivants, Christophe GUITTON est nommé Président de séance et Rapporteur du Compte Administratif 2014 du Budget du CCAS

Le Président du CCAS, quitte la séance conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Daniel AUDIBERT présente aux membres du CCAS les résultats de l'exécution du Budget CCAS de la Commune pour l'exercice 2014 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CCAS 2014

**FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Résultats reportés N-1	
11 Charges à caractère général	4883.51
65 Autres charges de gestion courante	757.17
Total dépenses	5640.68

**FONCTIONNEMENT
RECETTES**

Résultats reportés N-1	6071.07
74 Dotation participations	5850.00
75 Autres produits de gestion courante	1025,00
Total recettes de l'année	6875.00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	7305.39

Il est proposé au Conseil d'Administration :

D'APPROUVER le Compte Administratif 2014 du CCAS de la commune de Nonglard

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, adopte cette délibération (le président ne participe pas au vote) à l'unanimité

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant



OBJET Vote du compte Administratif 2014 du CCAS

Réf. 2015 - 52

- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL d'ADMINISTRATION DU CCAS**

SEANCE DU 14 avril 2015
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Laurence NIQUET		
Daniel AUDIBERT		
Agnès BRUNOT		
Viviane JEANTET		
Marie-Noëlle MINARD		
Jean-Philippe TAVARES		

Date de convocation : 31 mars 2015

Date d'affichage : 31 mars 2015

A Nonglard le 14 avril 2015

Fait et délibéré le 14 avril 2015

Pour extrait conforme

Le Président, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 15 avril 2015